



Francis SCARPALEGGIA



Député de Lac-Saint-Louis

Président du caucus libéral national

Dans ce numéro

- ◆ Lettre aux électeurs
- ◆ Stratégie spatiale du Canada
- ◆ Ministre des Aînés
- ◆ Régime d'assurance-médicaments
- ◆ L'Allocation canadienne pour la formation
- ◆ Le lait et l'ACEUM
- ◆ Véhicules zéro émission
- ◆ L'eau des Premières Nations
- ◆ Lutter contre la pollution par le plastique
- ◆ Acheteurs d'une première maison
- ◆ Le coût élevé des services sans fil
- ◆ Cadre pour les soins palliatifs

Bureau de comté

1, avenue Holiday
635, Tour Est
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5N3
Tél. : 514-695-6661
Télé. : 514-695-3708

Bureau d'Ottawa

413, édifice de la Justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-995-8281
Télé. : 613-995-0528

Chères amies, Chers amis,

Depuis 2015, les Canadiens ont créé plus de 800 000 nouveaux emplois. Nous avons aujourd'hui le plus bas taux de chômage en plus de 40 ans.

Les familles de la classe moyenne sont en meilleure posture qu'il y a quatre ans. Une famille typique reçoit en moyenne 2 000 \$ de plus par an qu'en 2015 en raison de la réduction d'impôt pour la classe moyenne et de l'Allocation canadienne pour enfants. L'ACE a contribué à sortir près de 300 000 enfants de la pauvreté.

Le ratio dette-PIB du Canada, c'est-à-dire la dette combinée de tous les paliers de gouvernement par rapport à la taille de l'économie, est le plus faible parmi les pays du G7 et continue à diminuer. De plus, on s'attend à ce que le déficit budgétaire fédéral, qui est inférieur à 1 % du PIB, continue à diminuer après 2019-2020.

Le budget de 2019 cherche à soutenir la croissance économique du Canada. Il met en place l'*Incitatif à l'achat d'une première propriété*, qui vise à rendre le logement plus abordable pour les citoyens qui achètent une première propriété et encourager la construction résidentielle.

Le budget comprend également un nouveau *supplément municipal* qui offre aux municipalités et aux collectivités des Premières Nations un financement supplémentaire pour répondre à leurs besoins en matière d'infrastructure. Ce *supplément* de 2,2 milliards de dollars s'ajoutera au programme d'infrastructure à long terme *Investir dans le Canada*. Le *supplément municipal*, qui représente un doublement du transfert fédéral de la taxe sur l'essence, sera distribué aux municipalités en fonction du nombre d'habitants.

Francis Scarpaleggia

Stratégie spatiale du Canada

Le premier ministre a annoncé que le Canada sera un partenaire du Lunar Orbiting Platform-Gateway (Portail en orbite lunaire), une nouvelle station spatiale qui sera construite en orbite autour de la Lune. Cette nouvelle base lunaire servira de point de départ pour l'accès à la surface lunaire. Elle servira également de plateforme pour l'exploration spatiale profonde, y compris des missions vers Mars. Pour le projet, le Canada fournira un bras robotique activé par l'intelligence artificielle, le Canadarm 3. La plateforme-portail est la pierre angulaire de l'investissement historique de 2,05 milliards de dollars par le gouvernement dans le secteur spatial.



Visite des installations de MDA à Sainte-Anne-de-Bellevue en compagnie du premier ministre

Ministre des Aînés

Le premier ministre a nommé une ministre des Aînés. La nouvelle ministre, Filomena Tassi, se concentrera sur les investissements du gouvernement en matière de soins à domicile, de soins palliatifs et de soins en milieu communautaire. La ministre Tassi travaillera dans le but de faire face aux crimes commis contre les aînés, y compris les mauvais traitements envers les aînés et les arnaques financières en ligne. La ministre collaborera avec d'autres collègues pour déterminer les meilleures options pour faire progresser la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments.

Régime d'assurance-médicaments

Le budget de 2019 permet de franchir des étapes importantes en vue de la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. Le budget propose de créer l'Agence canadienne des médicaments, qui coordonnera l'achat en gros de produits pharmaceutiques par les provinces, les territoires et les compagnies d'assurance afin de réduire les coûts des médicaments d'un montant allant jusqu'à 3 milliards de dollars par année à long terme. Le budget propose également une stratégie nationale pour s'attaquer au coût élevé des médicaments pour traiter les maladies rares.

L'Allocation canadienne pour la formation

Dans une économie en changement perpétuel, les Canadiens devraient avoir l'opportunité d'investir dans de nouvelles compétences. Le budget de 2019 propose de mettre sur pied une nouvelle Allocation canadienne pour la formation, c'est-à-dire une prestation personnalisée et portable visant à aider les Canadiens à obtenir la formation dont ils ont besoin. L'ACF aura deux volets : un crédit d'une limite à vie de 5 000 \$ à utiliser pour les frais de formation, et une assurance-emploi allant jusqu'à quatre semaines de revenu tous les quatre ans pour aider à couvrir les dépenses de subsistance pendant la période de formation, au cours de laquelle on n'a pas de revenu.

Le lait et l'ACEUM

Le système de gestion de l'offre du Canada a été préservé en vertu de l'ALENA renégocié (ACEUM), qui doit encore être ratifié. Le Canada a accepté de hausser les quotas admissibles pour les importations de lait des États-Unis. Les droits canadiens (qui vont de 200 à 300 %) continueront à s'appliquer aux quantités de produits laitiers qui dépassent les nouveaux quotas. On s'attend à ce que les nouveaux quotas donnent aux producteurs laitiers américains l'accès à un maximum de 3,5 % du marché canadien des produits laitiers, par rapport à 1 % aujourd'hui.

Plusieurs sont préoccupés par la présence de l'hormone de croissance bovine rBST dans les importations de lait américain. L'utilisation de cette hormone est bannie au Canada en raison de son effet négatif sur la santé des pis des vaches, et non en raison de son danger sur la santé humaine. Aux États-Unis, 17 % des vaches reçoivent cette hormone.

Avant l'ACEUM, le marché canadien comprenait déjà des produits laitiers faits à partir d'ingrédients laitiers importés des États-Unis. Cela étant dit, si le lait que vous achetez arbore le logo bleu et blanc des *Producteurs laitiers du Canada*, le produit a été fabriqué au Canada par des vaches exemptes de l'hormone rBST. Il n'est toutefois pas obligatoire que le lait entièrement canadien porte ce logo, que les producteurs ajoutent sur une base volontaire. D'un autre côté, le lait produit aux États-Unis et vendu au Canada, qu'il s'agisse d'un produit préemballé ou en vrac pour emballage subséquent au Canada, doit indiquer *Produit des États-Unis* sur l'emballage. Les consommateurs peuvent en apprendre davantage sur les ingrédients de tout produit laitier en communiquant avec le fabricant ou l'importateur.



Festivités sur la Colline du Parlement à l'occasion du 76^e anniversaire de Paul Henderson



Discussion sur les retombées de la recherche sur la biomasse au Collège Macdonald



Accueil de nouveaux citoyens canadiens à Pointe-Claire en compagnie du maire John Belvedere



En compagnie de chercheurs en hydrologie de l'Université McGill en visite sur la Colline du Parlement

Véhicules zéro émission

Le gouvernement applique une stratégie multidimensionnelle visant à combattre le changement climatique. Il met en place un prix sur la pollution au carbone, appelé le *filet de sécurité fédéral*, qui s'appliquera dans les quatre provinces qui n'ont pas encore mis en place un mécanisme pour imposer un prix sur les émissions de gaz à effet de serre sur leur territoire. Le prix fédéral sur le carbone *ne s'appliquera pas* au Québec. Notre province fait déjà partie d'un marché du carbone avec la Californie.

Le gouvernement souhaite également hausser le nombre de véhicules zéro émission (VZE) vendus au Canada, à 10 % de nouvelles voitures vendues d'ici 2025, à 30 % d'ici 2030 et à 100 % d'ici 2040. Il a donc annoncé un investissement de 5 millions de dollars pour construire 100 bornes à charge rapide pour les véhicules électriques au Québec, y compris 2 bornes à Beaconsfield et 2 bornes à Kirkland. Les bornes seront construites par Hydro-Québec à l'aide d'une initiative de Ressources naturelles Canada visant à établir un réseau pancanadien de bornes de charge rapide pour véhicules électriques et de stations de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène. Pendant ce temps, le Conseil national de recherches a récemment ouvert le Carrefour de l'innovation en fabrication et en automobile à London (Ontario) afin d'aider les fabricants automobiles canadiens à intégrer les technologies VZE. Finalement, le budget de 2019 propose de fournir 300 millions de dollars pour mettre en place un nouvel incitatif fédéral allant jusqu'à 5 000 \$ sur l'achat de VZE, incluant les véhicules hybrides rechargeables, de moins de 45 000 \$. Pour encourager les parcs d'automobile à opter pour les VZE, le budget de 2019 propose de rendre ces véhicules admissibles à un amortissement pour impôt complet pour l'année de leur mise en circulation.

L'eau des Premières Nations

Le gouvernement a pris l'engagement d'éliminer tous les avis concernant la qualité de l'eau potable pour les Premières Nations d'ici mars 2021. À cet effet, il investit la somme de 1,8 milliard de dollars sur 5 ans afin de mettre à niveau les systèmes d'eau potable des Premières Nations. Le progrès en vue de cet objectif vital est constant et positif. Lorsque notre gouvernement est arrivé au pouvoir, il y avait 105 avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme dans les systèmes publics d'eau des communautés des Premières Nations. En date de mars 2019, 59 de ces avis sont encore en vigueur.

Lutter contre la pollution par le plastique

Selon les Nations Unies, la production de plastique a dépassé celle de presque toutes les autres matières depuis les années 1950. De nombreux produits utiles, y compris des appareils médicaux qui sauvent des vies et des technologies vertes comme les panneaux solaires, contiennent du plastique. Le plastique a également permis de ranger de la nourriture en toute sécurité. En revanche, on n'a recyclé que 9 % des 9 milliards de tonnes de plastique que le monde a produit. Si les tendances actuelles en matière de consommation et les pratiques actuelles en matière de gestion des déchets persistent, il y aura environ 12 milliards de tonnes de plastique qui pollueront les dépotoirs et l'environnement d'ici 2050. Lors du sommet du G7 de l'été dernier, le Canada a pris l'initiative d'encourager les autres pays à adopter la *Charte sur les plastiques dans les océans*. Les signataires (Canada, France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni et Union européenne) se sont entendus pour, entre autres choses, adopter des mesures pour éviter l'« utilisation non nécessaire des plastiques, prévenir le gaspillage » et stimuler l'innovation en vue de trouver des solutions de rechange. Pendant ce temps, les nouveaux règlements fédéraux s'attaquent au problème des microbilles de plastique (les particules de plastique dont la taille est de 5 mm ou moins) dans l'eau douce et les écosystèmes marins du Canada.



Participation à la Journée communautaire en compagnie des membres du conseil municipal de Pointe-Claire



Octroi de prix à la Journée des scouts sur la Colline



Célébration de la Saint-Patrick à Kirkland en compagnie de Jean Merrifield, toujours jeune à 102 ans !



Ramassage de débris de plastique en compagnie des membres du Conseil jeunesse de Lac-Saint-Louis

Acheteurs d'une première maison

Les acheteurs d'une première maison peuvent retirer la somme de 25 000 \$ de leur REER, sans avoir à payer d'impôt, afin d'acheter une maison. Le budget de 2019 propose de hausser la limite de retrait à 35 000 \$. Le budget propose également de mettre en place l'*Incentif à l'achat d'une première propriété* pour les familles dont le revenu familial est inférieur à 120 000 \$. En vertu du programme, la SCHL offrira aux acheteurs d'une première propriété admissibles un prêt hypothécaire de participation de 10 % pour une propriété nouvellement construite et de 5 % pour une propriété existante. Cet investissement de participation par la SCHL réduirait le montant qu'un propriétaire aurait à emprunter, ce qui réduirait ses paiements hypothécaires mensuels. La participation serait repayée à la SCHL au moment de la vente.

Le coût élevé des services sans fil

Préoccupé par le coût élevé des services sans fil, le gouvernement a publié une nouvelle directive à l'intention du CRTC, l'organisme de réglementation des télécommunications du Canada. La directive exigera que le CRTC favorise une meilleure concurrence au sein du marché du cellulaire. Les trois principales entreprises (ainsi que les acteurs régionaux) pourraient être forcées de permettre aux plus petites entreprises d'accéder à l'infrastructure de leur réseau à des prix de gros. Ces plus petites entreprises pourraient ensuite vendre des forfaits sans fil à leurs propres clients au détail, ce qui stimulerait la concurrence et exercerait une pression à la baisse sur les prix.

Cadre pour les soins palliatifs

Le Canada et Montréal ont joué des rôles importants dans le développement des soins palliatifs. En 1973, le D^r Balfour Mount a commencé à se pencher sur les besoins des patients mourants à l'Hôpital Royal Victoria. Il a alors inventé le terme « soins palliatifs ». Ce n'est pas une coïncidence si la région de Montréal héberge la plus importante et la plus grosse institution de soins palliatifs du Canada, la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île. À titre de défenseur des soins palliatifs de longue date au niveau fédéral, je salue la publication du *Cadre sur les soins palliatifs au Canada* par Santé Canada. Le cadre a pour objectif « que tous les Canadiens atteints d'une maladie limitant la qualité de vie puissent atteindre le plus haut niveau de qualité de vie jusqu'à la fin de la vie ».



Participation à un défi de tir d'avion en appui aux Jeux olympiques spéciaux



Lancement du programme de calcul mental et de calcul avec abaque de l'UCMAS à Kirkland



Au magasin d'articles d'occasion NOVA de Kirkland en compagnie de la ministre fédérale de la Santé, Ginette Petitpas Taylor

Restez en contact

Les voies de communication entre les citoyens et leurs représentants élus se sont beaucoup multipliées. C'est une bonne chose : ce n'est qu'à travers un dialogue ouvert que les politiciens peuvent prendre connaissance des priorités de leurs électeurs et les associer aux activités du gouvernement. Ma page Facebook, ainsi que mon compte Twitter, sont des moyens importants d'obtenir vos commentaires sur les questions qui vous tiennent à cœur. Elles me permettent également de vous informer de mes activités.

 Facebook/francis.scarpaleggia

 Twitter/ScarpaleggiaLSL

 Instagram/francis.scarpaleggia

Bureau de comté

1, avenue Holiday
635, Tour Est
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5N3
Tél. : 514-695-6661
Télec. : 514-695-3708

Bureau d'Ottawa

413, édifice de la Justice
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613-995-8281
Télec. : 613-995-0528

www.scarpaleggia.ca
francis.scarpaleggia@parl.gc.ca